NORMALISATION & ÉNERGIE

Les normes au service de la maîtrise de l'énergie

Dans le contexte économique et environnemental actuel, la maîtrise de l'énergie représente un enjeu stratégique pour tout acteur socio-économique. Pour ce faire, les normes jouent un rôle majeur dans la mise en place d'une démarche de maîtrise énergétique. Depuis le début des années 2000, les politiques énergétiques européennes et internationales ont favorisé le développement des normes dans le domaine de l'efficacité énergétique, du management de l'énergie et des énergies renouvelables.

Quels sont les axes de travail de normalisation pour le secteur de l'énergie ?

De nombreux travaux sont en cours de réalisation sur des thématiques telles que :

- Terminologies et méthodes de calcul
- Management de l'énergie et efficacité énergétique
- Efficacité énergétique et économies d'énergie
- Performance énergétique des bâtiments
- Audits énergétiques

- Garanties d'origine et certificats
- Véhicules électriques
- Énergies renouvelables
- → Eco-design
- Énergie nucléaire
- > Smart Grids (Réseaux intelligents)

Quelle est l'« Approche Normative Énergie » développée au Luxembourg ?

En lien direct avec les priorités fixées par le gouvernement, le secteur de l'énergie a été identifié comme « porteur » pour le marché économique national. Ainsi, une analyse normative spécifique à ce secteur a été lancée en mars 2011 selon les 5 étapes suivantes :



Des premiers résultats...

Un rapport de veille normative mettant en évidence les comités techniques de normalisation les plus stratégiques (parmi plus de 150 comités identifiés) en lien notamment avec les 5 sous-secteurs suivants : **management de** l'énergie et efficacité énergétique, combustibles, *power engineering*, énergies renouvelables, *smart grids*

Un rapport d'analyse sectorielle et une présentation des conclusions aux acteurs luxembourgeois

Le développement de formations abordant la normalisation propre au secteur de l'énergie

APPEL À CANDIDATURES : RECHERCHE EXPERTS DU DOMAINE DE L'ÉNERGIE!

Vous avez des compétences et de l'expérience dans le domaine de l'énergie ? Vous souhaitez anticiper les futures exigences et orienter le marché ?

PARTICIPEZ DÈS À PRÉSENT AU PROCESSUS DE NORMALISATION! DEVENEZ MEMBRE D'UN COMITÉ TECHNIQUE!



CELUI QUI FAIT LA NORME FAIT LE MARCHÉ





CONTACT : Agence pour la Normalisation et l'Économie de la Connaissance

Tél. : (+352) 24 77 43 - 70 E-mail : anec@ilnas.etat.lu

..0 - février 2013 © ILNAS/ANEC

NORMALISATION

Un instrument essentiel au service de la compétitivité

Qu'est-ce que la normalisation?

La normalisation est une activité VOLONTAIRE, axée sur le CONSENSUS et réalisée par les parties intéressées et pour elles-mêmes, dans un esprit d'ouverture et de transparence, au sein d'organismes de normalisation indépendants et reconnus, qui mène à l'adoption de normes dont le respect se fait sur une base volontaire.

(Source : Journal officiel des Communautés européennes 2000/C141/01)

QU'EST-CE QU'UNE NORME?

- → DÉFINITION : Document de référence approuvé par un organisme de normalisation
- > NATURE: Application volontaire
- → CIBLE : Toutes les organisations
- ÉCHELLE : Nationale, européenne ou internationale
- → DOMAINE: Produits, processus et services

A QUOI SERT UNE NORME?

- → Améliorer la compatibilité et l'interopérabilité
- → Garantir la qualité et la sécurité des produits et services
- → Faciliter le commerce international
- → Faire des économies d'échelle
- → Promouvoir l'innovation

VALEUR AJOUTÉE

POURQUOI APPLIQUER DES NORMES ?

- Maîtriser les risques et la sécurité
- → Bénéficier d'une image de marque
- → Accéder à de nouveaux marchés
- → Fiabiliser les relations avec les parties prenantes
- → Rassurer les clients sur la qualité et la sécurité
- → Renforcer la confiance des consommateurs

POURQUOI PARTICIPER À LA NORMALISATION ?

- → Accéder aux documents normatifs
- → Anticiper les évolutions futures
- → Valoriser son savoir-faire
- → Défendre ses positions
- → Identifier les pistes de développement
- > Rencontrer des partenaires stratégiques

Comment est organisée la normalisation au Luxembourg?

Le système luxembourgeois de normalisation s'appuie sur un réseau d'experts issus de tous les secteurs d'activités inscrits dans les comités techniques de normalisation à l'échelle nationale, européenne et internationale. Leur rôle est d'apporter leur expertise et leur connaissance pour garantir la qualité des normes. Ils participent également au vote et peuvent donc orienter les futures exigences du marché. L'Organisme luxembourgeois de normalisation assure la coordination des différents comités à l'échelle nationale.

Un nouvel élan pour la normalisation au Luxembourg

Afin de promouvoir la normalisation au Luxembourg, l'ILNAS (Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services) a rédigé la Stratégie normative luxembourgeoise 2010-2020¹ axée sur une approche économique sectorielle et selon les besoins du marché. Depuis octobre 2010, l'ILNAS peut s'appuyer sur l'Agence pour la Normalisation et l'Économie de la Connaissance pour mettre en œuvre cette stratégie. Elle a pour objet la sensibilisation, la formation et le suivi dans le domaine de la normalisation ainsi que la recherche appliquée.

 ${\it 1http://www.ilnas.public.lu/fr/publications/normalisation/etudes-nationales/ilnas-strategie-normalisation-2010-2020.pdf}$





CONTACT : Agence pour la Normalisation et l'Économie de la Connaissance

Tél. : (+352) 24 77 43 - 70 E-mail : anec@ilnas.etat.lu